MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION
****
DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE
****

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI
****

CERTIFICAT D'OPERATIONNALITE N°0100/DGAT

Je soussigné, Directeur Général de l'Administration du Territoire, certifie avoir reçu les rapports mensuels, les rapports annuels d'activités et le compte financier certifié de l'exercice 2024 de l'association/ONG dénommée : **Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL),** signataire de l'accord-cadre **n°00139/000327** du **28 janvier 2008** avec l'Etat, transmis par son Président, **Monsieur Abdel Hamid MAIGA**, attestant sa présence sur le terrain durant l'année 2024.

En foi de quoi, le présent certificat est délivré au titre de l'exercice 2024 pour servir et valoir ce que droit.

Bamako, le 03 JUIN 2025

Le Directeur Général,

Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
Direction Générale de l'Administration du Territoire
Un Peuple Un But Une Foi
République du Mali
Le Directeur Général

Abdou Salam DIEPKILE
Chevalier de l'Ordre National
Médaillé d'Honneur de l'Administration du Territoire